

Technicien de laboratoire

Mars 2019

Le technicien de laboratoire, sous la responsabilité du chef de laboratoire/responsable qualité de l'usine, doit réaliser et obtenir les résultats des essais chimiques et/ou physiques dans les délais prescrits par les clients internes (équipes de fabrication ou d'expéditions) en s'assurant que les normes et autres conditions inhérentes à l'entreprise sont respectées.

Ses missions

- S'assurer du bon approvisionnement des échantillons à analyser et réaliser, dans le plus grand respect des normes, les essais (chimiques et/ou physiques) au laboratoire conformément au planning ou en fonction des priorités.
- Rédiger les rapports techniques en vérifiant la justesse des données et calculs, compiler les résultats des essais et alerter le responsable du laboratoire en cas d'anomalie constatée (sur les produits, appareils, ou autre).
- Assurer la maintenance et l'entretien des appareils de mesure, vérifier l'étalonnage et calibrer les appareils de mesure si nécessaire.
- Se former, et former les équipes de production si besoin, sur les appareils de mesures.

[TEMOIGNAGE] Jennifer, technicien(ne) de laboratoire en cimenterie



Fichier



Fiche métier : Technicien de laboratoire

[Télécharger](#)

"Au-delà des compétences techniques et scientifiques, rigueur, rapidité et facilité d'échanges sont des qualités essentielles pour être technicien de laboratoire."

Sa formation

- Bac pro Laboratoire, contrôle qualité
- BTS Travaux publics
- DUT Génie civil, mesures physiques
- Licence Pro Béton

Ses qualités

- Connaissances techniques en méthodes d'essais ou chimie minérale ou géologie
- Esprit (vif) d'analyse et de synthèse
- Rigueur et organisation
- Sens de l'écoute et de communication missions

Auteur

SFIC



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
[infociments.fr](#)

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 07/01/2026 © infociments.fr